

PROCES-VERBAL DE L'AG DU CLUB DES PATINEURS DE LAUSANNE-MALLEY EN DATE DU 20.06.2017

1. GENERALITES

Le président, Nicolas Weber, ouvre la séance à 20h15.

39 personnes sont annoncées ce qui établit la majorité absolue à 20.

Sont excusé(e)s : M. Cédric Monod (membre d'honneur), Mme Charlotte Marquis (Présidente de la commission de synchronisation) ainsi qu'Helena Fürbringer, Stéphane Morel, Agnès Chapalay, Raphaël Moret, Camille Pradier et Daniela Ionescu.

Il salue en particulier les membres d'honneur présents : Mmes Brède-Crosat, Miles, Blanc et M. Cochard.

Une minute de silence est demandée à la mémoire de Pierre-Daniel Liaudat, ancien patineur et membre du club, juge et ancien membre de la commission de placement.

Il demande en préambule une **modification à l'ordre du jour** en ce qui concerne la présentation et l'approbation des comptes : en effet, ceux-ci n'ont pu être finalisés à ce jour et ils devront être présentés lors d'une AG ultérieure. Cette proposition est acceptée par l'AG.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL

Le PV de l'AG du 20 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

3. PRESENTATION ET APPROBATION DES RAPPORTS

3.1. RAPPORT DU PRESIDENT

Le président articule son rapport autour des axes suivants :

- le **patinage artistique** avec de magnifiques résultats et des participations multiples aux compétitions régionales, nationales, voire internationales ;
- le **patinage synchronisé** qui, après une saison 2015-2016 plus difficile, a retrouvé son dynamisme légendaire ;
- le **short-track** avec les débuts des membres en compétitions ;
- la **gestion du club** en amélioration progressive et continue

Il présente ensuite les événements-clés de la saison et conclut son rapport en remerciant chaleureusement les parents, les bénévoles, le comité, le Service des Sports de la ville de Lausanne et du canton, la Direction des patinoires et les hommes de piste, qui tous permettent au Club d'obtenir des résultats tels que ceux de l'année écoulée.

« Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix » (Sherry)

3.2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE TECHNIQUE « PATINAGE ARTISTIQUE »

Mme Christiane Miles fait le bilan de la saison passée et relève notamment :

- Les 13 participants aux championnats suisses, parmi lesquels 4 ont obtenu des médailles (or : Noémie et Noah Bodenstein, argent : Yoonmi Lehmann, bronze : Federica Magnifico), ce qui est un résultat exceptionnel ; ces médaillés recevront le mérite ARP
- Que le CPLM est pour la 3^e fois consécutive le meilleur club romand, titre obtenu à la coupe de libre
- La participation à plusieurs compétitions internationales, dont 2 Grand Prix Juniors ISU et un Championnat du Monde Juniors 2017, de la part des médaillés suisses

La présidente présente la répartition des patineuses en regard de l'organisation mise en place (C1 Suisse : 13 – C1 romand : 3 – C2 : 14 – C3 : 44 – Mini-Club : 18 – Babies : 0 – Initiation : 244).

En ce qui concerne les **tests**, Mme Miles énumère les réussites au niveau USP, ARP et internes au Club.

Au niveau **compétitions**, elle fait remarquer la quasi omniprésence du Club dans les compétitions romandes.

La présidente technique conclut en remerciant les coachs, les monitrices et les formateurs.

3.3. RAPPORT DE LA PRESIDENTE TECHNIQUE « SYNCHRO »

En l'absence de la présidente technique, Mme Charlotte Marquis, c'est M. Claude Mottier qui fait par à l'assemblée du rapport.

La présidente axe son rapport sur les points suivants :

- Dynamisme de la nouvelle équipe « mixed age »
- Composition internationale de l'équipe
- Arrivée de patineuses de l'artistique
- Les résultats des 3 compétitions auxquelles a participé l'équipe durant la saison sous la houlette de sa nouvelle coach. Mme Natasha Trittis et d'une nouvelle chorégraphe a pu mettre sur pied un nouveau programme de compétition.

Elle souligne l'attrait que manifeste la synchro auprès du public, attrait qui a pu être constaté lors de l'« entraînement portes ouvertes ».

Elle s'attarde sur ce qui a été « le clou de la saison » : la participation à un workshop avec Andrea Gilardi, entraîneur italien ; une opportunité offerte par l'USP.

Elle conclut en mentionnant la volonté de créer une équipe « young age » pour la saison prochaine et par les remerciements d'usage, en particulier à leur coach N. Trittis.

3.4. RAPPORT DU PRESIDENT TECHNIQUE « SHORT-TRACK »

Guillaume Felli débute la présentation du rapport de la commission technique « short-track » en faisant état des points suivants :

- La saison 2016-2017 a été la première saison « pleine » pour le short-track
- Désormais, un noyau de 10 membres est activement affilié et engagé
- Les activités de communication et de sensibilisation à la discipline se sont poursuivies (Sport Passion, initiations, écoles internationales, etc.)
- L'organisation d'un camp d'été

Certains membres ont eu l'occasion de participer à leurs premières compétitions dans le cadre du Trophée des Villes Olympiques, avec des résultats prometteurs.

3 Talend Cards ont été remises par Swiss Olympic à ces compétiteurs ce qui leur a permis de participer au camp de Tenero.

Il présente aussi les objectifs pour la saison à venir, soit :

- Rétention des membres actuels
- Acquisition de nouveaux membres
- Participation à des compétitions et camps internationaux

Il souligne que le manque d'heures de glace sur Lausanne devient problématique dans un contexte d'entraînements en vue d'atteindre un niveau international ainsi que le fait que le financement est actuellement assuré quasiment que par du mécénat ou du sponsoring.

Il remercie les différentes parties prenantes en guise de conclusion, en particulier le coach JérémY Masson dont la compétence a été soulignée par la nomination au titre de formateur national par l'USP.

3.5. RAPPORT DU CAISSIER

Comme approuvé par l'AG, la présentation des comptes n'a pas lieu.

3.6. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU FOND DE PLACEMENT

M. Franck Mulhauser, président de la commission, présente le rapport (voir annexe).

3.7. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Non disponible

3.8. APPROBATION DES RAPPORTS

- | | |
|--|------------------------|
| • Rapport des présidents des commissions techniques | acceptés à l'unanimité |
| • Rapport financier | - |
| • Rapport des vérificateurs de comptes | - |
| • Rapport de la commission de gestion du fond de placement | accepté à l'unanimité |
| • Décharge au comité | - |

4. DEMISSIONS, ADMISSIONS, ELECTIONS, RENOUELEMENT DE MANDATS

4.1. DEMISSIONS

-

4.2. ADMISSIONS

Le poste de secrétaire est mis encore une fois au concours auprès de l'assemblée, malheureusement sans réponse positive.

Mme V. Blanc prend la parole et demande que le renforcement et la professionnalisation d'un ou plusieurs postes au sein du comité soit défini comme objectif pour la saison à venir.

4.3. ELECTIONS

-

4.4. RENOUELEMENT DE MANDATS

La composition de tous les organes du Club, soit, le **comité**, les **commissions techniques**, la **commission de gestion du fond de placement**, est renouvelée par acclamation de la part de l'assemblée.

La commission de **vérification des comptes** reste elle aussi identique jusqu'à l'approbation des comptes:

- 1^{ère} vérificatrice : Mme Valérie Blanc
- 2^e vérificateur : M. Daniel Cochard
- 1^{er} suppléant : M. Didier Guillarme
- 2^e suppléante : Mme Trochet

5. ACTIVITES 2017-2018

Le président reprend la parole afin de présenter les activités et les objectifs visés pour la saison 2017-2018 en précisant que ce sera la saison du changement avec le démontage du site de Malley et la construction de la patinoire provisoire de Malley 2.0.

Objectifs visés

- Continuer la mise en place du projet « New CPLM » dans l'harmonie
- Maintenir le niveau compétitif actuel
- Améliorer la gestion des finances
- Trouver de nouvelles sources de financement
- Recruter des patineuses pour former une équipe de patinage synchronisé compétitive
- Continuer la mise en place du groupe « short track »

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle n'a été reçue dans les délais légaux.

7. PRESENTATION ET ADOPTION DES BUDGETS, COTISATIONS ACTUELLES

7.1. BUDGETS

Le président présente un budget provisoire, à hauteur de 765'520 CHF, sans demande d'approbation, étant donné que les comptes n'ont pas été présentés.

Sur demande de Mme V. Blanc et M. D.Cochard, celui-ci doit être présenté et validé en même temps que les comptes lors d'une AG dédiée.

7.2. COTISATIONS

Proposition est faite par le président de conserver les montants des cotisations inchangés. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

8. DIVERS

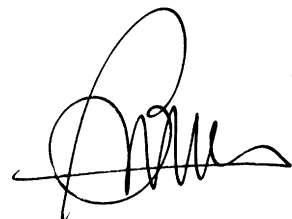
Mme Brède-Crosat demande de vérifier avec le propriétaire de la nouvelle patinoire de Malley si les accords avec un grand organisateur d'événements pourrait impacter négativement la disponibilité de la glace.

Le président souhaite une bonne saison 2017-2018 à tous et clôt la séance à 21:50.

PV rédigé par G. Burnier

A blue ink signature in a cursive, stylized font, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Nicolas Weber, président

A blue ink signature in a cursive, stylized font, featuring a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

Gilles Burnier, vice-président